

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Afin de mettre en place une stratégie d'entreprise respectant les objectifs du développement durable, le Groupe OTE s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Parmi les objectifs du développement durable, la préservation de l'environnement, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique, sont autant d'enjeux fondamentaux que doivent se fixer collectivement les Etats, les entreprises et les citoyens.

Conscient de ces multiples enjeux, le Groupe OTE s'est fixé une politique environnementale ambitieuse, permettant de maîtriser et réduire les impacts environnementaux liés aux activités d'ingénierie et de construction de bâtiments clés en main de ses différentes sociétés.

La politique du Groupe OTE repose sur 2 axes principaux :

- Limiter son impact environnemental interne
- Limiter l'impact environnemental de ses projets

Pour appuyer ces engagements, le Groupe OTE est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour le Climat de SYNTEC-Ingénierie depuis sa création en 2019. Par ce biais, le groupe s'engage dans une trajectoire globale de diminution de son empreinte carbone et fait l'objet d'un suivi annuel par SYNTEC-Ingénierie au moyen d'indicateurs.



> Lutter contre le changement climatique

Afin de réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), nous nous engageons à :

- **Encourager une mobilité durable :**
 - Diminuer les déplacements professionnels en voiture
 - Augmenter la part des déplacements professionnels réalisés en train pour les longs trajets en France
 - Promouvoir et développer le Forfait Mobilités Durables auprès des salariés
 - Promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets professionnels
 - Développer la mise à disposition de véhicules en autopartage (pour les salariés et les riverains)

- **Limiter l'impact environnemental de nos locaux et équipements :**
 - Formaliser et partager en interne le suivi des consommations d'énergie de nos locaux (électricité, gaz)
 - Optimiser ces consommations, notamment celles liées à l'éclairage, aux équipements informatiques, aux équipements CVC, aux équipements de la cuisine
 - Favoriser la biodiversité sur les sites de nos établissements

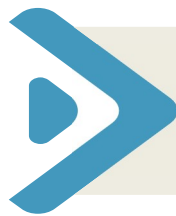
- **Suivre l'évolution de nos émissions de GES :**
 - Faire un état des lieux en réalisant un bilan des émissions de GES



Utiliser les ressources de manière durable : Matériaux, eau et déchets

- Mettre en œuvre une politique d'Achats Responsables et impliquer nos fournisseurs dans cette démarche
- Suivre et optimiser la consommation d'eau et de papier
- Mettre en place la valorisation des biodéchets (compost et/ou méthanisation)
- Augmenter la part de recyclage des déchets en mettant en place des dispositifs de tri adaptés, et en communiquant et en sensibilisant les collaborateurs au tri des déchets

02



LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS PROJETS

Par son activité de conception, une société d'Ingénierie propose des orientations qui vont structurer pour de longues années l'impact environnemental d'une construction.

Face à l'évolution de la réglementation, de l'attente des clients et de la société civile, nous devons optimiser durablement nos projets.

Nous nous engageons à intégrer les objectifs suivants dans l'ensemble de nos projets :



Sobriété énergétique



Diminution de l'impact carbone des bâtiments et décarbonation des énergies



Préservation de la biodiversité

• **Nos actions :**

- Former 100% de nos chefs de projet à l'éco-conception
- Former nos responsables d'études à des sujets spécifiques d'éco-conception et de labellisations environnementales
- Développer la R&D autour des techniques du construire autrement pour prescrire des solutions innovantes et plus ambitieuses que la réglementation : procédés techniques moins émissifs et plus respectueux de la biodiversité, en lien avec les contraintes règlementaires (sécurité incendie, acoustique, ...)
- Communiquer sur nos opérations éco-conçues (construction bois, isolants biosourcés, certifications environnementales...) pour favoriser les retours d'expériences, et démontrer nos compétences pour développer l'intérêt des clients pour l'écoconception
- Proposer systématiquement aux maitres d'ouvrage une solution éco-responsable du projet
- Encourager nos salariés à transmettre et partager leur savoir-faire « éco-responsable » via des interventions dans les écoles et universités, événements professionnels, publications, ...
- S'impliquer dans les instances publiques nationales et régionales au service du développement collectif de l'éco-conception

Le 27/04/2023



Patrick LULLIN,

Président

Groupe OTE Services



John PERNOUX,

Président

OTE Ingénierie



Denis HAMMAN,

Co-gérant

OTELIO



Manuel DA CUNHA,

Président

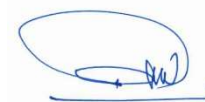
ITECO



Eric FERRY,

Co-gérant

EXPUR



Didier MAURER,

Président

SYSNIUM